

**Motion du 26 juin 2023 de Mmes et MM. Pascal Holenweg, Dorothée Marthaler Ghidoni, Théo Keel, Melete Solomon-Kufлом, Brigitte Studer, Monica Granda, Christian Zaugg, Livia Zbinden et Daniel Sormanni: «Financer l'élargissement des prestations sociales de la Ville».**

(renvoyé à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse  
lors de la session du Conseil municipal du 26 juin 2023)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- la précarisation continue, et croissante, de la situation d'un grand nombre d'habitantes et d'habitants de la Ville de Genève, et les conséquences de cette précarité sur leurs enfants;
- le creusement des inégalités de ressources et de conditions de vie entre les habitantes et les habitants de la Ville;
- l'aggravation de la situation d'une part considérable de la population de la ville du fait de l'inflation et en particulier des hausses de loyers et des primes d'assurance maladie;
- la menace d'une nouvelle augmentation des tarifs énergétiques, frappant plus durement la population matériellement la plus modeste;
- les menaces de paupérisation, voire la paupérisation à l'œuvre, de la «classe moyenne inférieure»;
- la hausse continue du nombre de dossiers d'aide sociale (+76% en dix ans dans le canton) et du temps de l'aide (54 mois en 2020);
- le nombre de personnes surendettées en Ville de Genève (10% de la population, soit l'un des taux les plus élevés de Suisse) et le fait que 80% des personnes surendettées ont contracté leurs premières dettes avant l'âge de 25 ans;
- la difficulté des jeunes fragilisés de terminer leurs études et de trouver un emploi: «le cercle familial est parfois brisé. En rupture scolaire, ils ne parviennent pas à trouver un travail», témoignent des TSHM dans la *Tribune de Genève* du 8 juin;
- l'allongement de la durée de la vie et donc, souvent, de la durée de la vie dans la pauvreté, à tout le moins la précarité;
- les «effets de seuil» privant une partie de la population qui en aurait besoin de l'accès aux prestations sociales spécifiques accordées par la Ville de Genève, telles que les allocations de rentrée scolaire, les allocations municipales complémentaires aux allocations complémentaires cantonales ou la participation aux abonnements TPG;
- la confirmation que 50% des ayants droit à une prestation sociale ne sollicitent pas cette prestation;
- le solde largement positif des comptes de la Ville, et donc les ressources supplémentaires disponibles pour répondre aux évolutions précédemment évoquées,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'identifier les groupes sociaux qui ne bénéficient pas des prestations sociales de la Ville et qui auraient besoin de pouvoir en bénéficier;
- de hausser les niveaux de ressources formant «plafond» pour l'octroi de ces prestations sociales;
- d'intégrer au budget 2024 de la Ville de Genève un élargissement du champ des bénéficiaires de ces prestations;
- un renforcement des fonds spéciaux du département de la cohésion sociale;
- d'évaluer l'utilité, voire la nécessité, de nouvelles prestations et, le cas échéant, de les proposer au Conseil municipal.